



### APPEL À SIGNATURES

Les associations, organisations, collectifs et réseaux qui souhaitent **s'associer à la saisine du TPP en France** peuvent le faire en envoyant le nom de leur organisation et le contact d'un référent par mail à l'adresse [tpp-paris@riseup.net](mailto:tpp-paris@riseup.net)

### APPEL À CONTRIBUTIONS

Toutes les organisations peuvent également contribuer en déposant des témoignages de violations de droits vécues ou constatées par les personnes migrantes et les personnes solidaires du fait des politiques européennes et/ou sur le territoire français.

Écrire à l'adresse [tpp-paris@riseup.net](mailto:tpp-paris@riseup.net) : sous format vidéo (5 minutes maximum) ou par écrit (pas plus de 4000 signes).

Les cas ainsi rapportés permettront de contribuer à la connaissance des faits et des causes profondes des violations de droit des migrant.e.s qui serviront pour la session de Paris.

**Vous avez jusqu'au 25 décembre 2017 pour les envoyer.**

**L'audience du Tribunal se tiendra les 4 et 5 janvier 2018 au CICP (Centre International de Culture Populaire)**

21 ter Rue Voltaire  
75011 Paris

Métro : Rue des Boulets (ligne 2)

#### Contacts :

Pour toutes questions, vous pouvez vous rendre sur [intercoll.net](http://intercoll.net)  
Ou bien nous écrire à l'adresse : [tpp-paris@riseup.net](mailto:tpp-paris@riseup.net)

La session du TPP de Paris est organisée par le **Transnational Migrant Platform - Europe** (TPM-E), le **Transnational Institute** (TNI), **France Amérique Latine** (FAL) et le **CEDETIM** (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale). L'acte d'accusation est travaillé par le GISTI.

**Premières organisations signataires** de l'appel à la saisine du TPP de Paris : Actes et Cités, ANAFÉ, ATMF, ATTAC, CCFD, CRID, CIMADE, Collectif de soutien de l'EHESS aux sans-papiers et aux migrants, Emmaüs International, FASTI, Fondation Fanon, Fresh Response Serbia, FTCS, FTDES, FUIQP, GISTI, IPAM, Kolone, MIGREUROP, MRAP, Le Paria, Sortir du colonialisme, La Roya Citoyenne, TMP-E, TNI.



TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES

PPT TPP

SESSION SUR LA VIOLATION DES DROITS HUMAINS DES PERSONNES MIGRANTES ET RÉFUGIÉES ET SON IMPUNITÉ

Audience: **PARIS, 4 et 5 Janvier 2018**



## LE TPP EN QUELQUES DATES

**1979** Création du Tribunal Permanent des Peuples (TPP) qui prend en référence principale la Déclaration des droits des peuples d'Alger.

**2010** Sentences sur les multinationales européennes en Amérique Latine (43 cas et deux autres sessions en 2006 et 2008).

**2016** Premières sessions du TPP sur les multinationales en Afrique du Sud.

**2017** Lancement d'un TPP sur la violation des droits humains des migrants.



Gianni Tognoni



*Nous sommes en train de vivre une période de crise fondamentale du droit international. Ceux qui migrent n'existent pas pour la société internationale, ils sont considérés comme un accident. L'objectif de ce TPP est de rappeler que le problème de la migration n'est pas un problème occasionnel. Comment donner une visibilité et des droits fondamentaux aux migrants ? Cela va être notre principal défi pendant le TPP.*



**Gianni Tognoni, secrétaire général du Tribunal Permanent des peuples**

## QU'EST-CE QU'UN TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES (TPP) ?

Le **TPP est un tribunal d'opinion** qui agit de manière indépendante des États et répond aux demandes des communautés et des peuples dont les droits ont été violés. Le but des audiences est de « *restaurer l'autorité des peuples lorsque les États et les organisations internationales ont échoué à protéger les droits des peuples* ». Le TPP fait suite au Tribunal Russel et s'appuie sur la Déclaration Universelle des Droits des Peuples (Alger, 1976) et de tous les instruments du droit international. Il dénonce les actes portant atteintes aux droits des peuples.

Le Tribunal se compose de personnes venues du monde entier, garantissant ainsi son indépendance. Les sentences prononcées sont remises à plusieurs instances telles que : le Parlement Européen, la Cour Européenne des Droits de l'Homme, les commissions de l'ONU, aux organisations internationales et régionales, aux organisations humanitaires, etc.

Depuis sa création, le TPP s'est ainsi penché - entre autres - sur le génocide des Arméniens, le Sahara occidental, les Philippines, l'Afghanistan, le Guatemala, ou encore le Tibet.



TPP Barcelone

## LE TPP À BARCELONE

Les **7 et 8 juillet 2017**, une session organisée à Barcelone a permis de lancer le cycle des TPP pour dénoncer collectivement et internationalement : « **la violation et l'impunité contre les droits humains des personnes migrantes et réfugiées** ».

L'objectif annoncé est d'identifier la chaîne de corresponsabilités des violations de droits sur la route des personnes migrantes et réfugiées. Ce sont réunis des collectifs de migrant-e-s et des acteurs/actrices de solidarité qui luttent au quotidien, afin de construire un plaidoyer fondé sur l'expérience des personnes les plus impliquées et directement affectées.

## LA SESSION DU TPP DE PARIS

Les **4 et 5 janvier**, la session de Paris poursuivra le travail préliminaire effectué à Barcelone en portant particulièrement sur la politique de l'Union Européenne et des États membres en matière de migrants et des frontières, notamment en France. Le jury sera présidé par Philippe Texier.

La session du TPP de permettra ainsi :

- d'écouter et de rendre visibles les cas de violations des droits des personnes migrantes et réfugiées
- d'enregistrer les propositions des communautés de personnes migrantes et réfugiées
- d'analyser conjointement les causes des déplacements forcés des personnes migrantes et réfugiées
- de déterminer les responsabilités des gouvernements, de l'Union Européenne et autres organismes européens.



Les **6 et 7 Janvier 2018** aura lieu le Moussem-Festival de l'immigration et de la Tricontinentale à Gennevilliers.

**Le TPP de Paris sera invité à rendre publique la sentence lors de la clôture du festival.**

Le **FESTIVAL MOUSSEM** est co-organisé par **l'Association des Travailleurs Magrébins de France (ATMF)**, le **FUQPI**, le **CEDETIM/IPAM**, et l'association **Sortir du colonialisme**.

Moment populaire, il sera fort de la réappropriation de la mémoire des luttes anti-impérialistes des anciens pays colonisés ainsi que des luttes des immigrés et de leurs enfants pour l'égalité et la dignité dans les anciennes puissances coloniales au service des combats d'aujourd'hui dont le TPP fait partie, pour l'égalité des droits.



Meillia

*Extraits de l'accusation du TPP de Barcelone le 6 juillet 2017*

## QUELQUES CHIFFRES SUR LES MIGRATIONS :

**740 millions** de personnes déplacées dans le monde.

**243 millions** franchissent une frontière pour s'installer dans un autre pays.

**66 %** des migrant.e.s en Europe sont européens.

**38 %** du Sud vers le Sud.

**34 %** des migrant.e.s viennent du Sud vers le Nord.

**23 %** du Nord vers le Nord.

**6 %** du Nord vers le Sud.

Un Français peut voyager sans visa dans **157 pays**.

Un Afghan aura accès à **24 pays**.

**Depuis 25 ans, près de 40 000 migrant.e.s sont morts ou ont disparu, par noyade ou épuisement, aux frontières européennes.**

**6 000 personnes** pour la seule année 2016.

Sources : <http://migrations-internationales.lacimade.org>



*Il se trouve qu'on négocie des traités et des accords de commerce et d'investissements pour renforcer les affaires des compagnies multinationales, alors qu'on réquisitionne l'argent et les objets de valeur des demandeurs d'asile et des migrants qui arrivent sur le sol européen, fuyant la guerre, la faim et la précarité. On réinterprète et on manipule le système International des droits humains, et le système européen de protection de ces droits, en les vidant de leur efficacité. On protège beaucoup mieux les droits des grandes entreprises que ceux des réfugiés et des migrants. C'est cela la vraie Union Européenne.*

